

2003 - 2023

20 ANS D'ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ

9 SERVICES D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT
À LA PARENTALITÉ DANS LE NORD POUR

SOUTENIR, VALORISER, AIDER

LES PARENTS EN SITUATION DE HANDICAP INTELLECTUEL

▶ TÉMOIGNAGES, INITIATIVES, PARTENARIATS



Un ouvrage édité en novembre 2023
par les services d'aide et d'accompagnement à la parentalité du Nord.
à l'occasion du 20^e anniversaire de la création du premier SAAP.

Impression :
ESAT Les Ateliers de l'Ostrevent à Denain

Dépôt légal :
Novembre 2023

VOIR AU-DELÀ DES DIFFÉRENCES ET ÊTRE AUX CÔTÉS DES PARENTS

PRÉFACE PAR MAURICE LEDUC*

En 2002, dans le cadre du schéma enfance-famille, le conseil départemental du Nord donna une suite favorable à la demande de création de services d'aide à la parentalité pour des parents porteurs d'un handicap mental proposée par quelques associations des Papillons Blancs. Proposition et décision qui témoignèrent alors d'un remarquable esprit d'innovation et d'inclusion. Les personnes porteuses de déficience intellectuelle ayant eu un ou plusieurs enfants n'étaient plus regardées comme des personnes handicapées mais comme des parents à part entière.

Regarder l'autre au-delà de ses différences, sans représentations a priori, sans certitudes ni jugements, dépasser ses préjugés, ses peurs, rester positif, voir en lui ses qualités et ses potentialités et le laisser prendre sa place demandent beaucoup d'humilité, de respect et de fraternité. Quand on accompagne des personnes fragiles, y parvenir n'est pas chose aisée. Cela demande un travail sur soi important et une vigilance de chaque instant, car les difficultés rencontrées viennent semer le doute, ébranlent la volonté et tendent à la surprotection.

Ce livre témoigne du chemin parcouru durant ces 20 dernières années par des professionnels aux côtés de parents présentant une déficience intellectuelle. Comment ces professionnels soutiennent –au-delà des a priori– le désir d'enfant de ces derniers. Comment ils accompagnent leur parentalité sans les stigmatiser. Comment

ils valorisent leurs compétences et compensent leurs incapacités. Comment ils veillent à leurs côtés sur le développement cognitif, affectif et personnel des enfants et des adolescents. Comment ils leur font confiance avec raison et comment ceux-ci le leur rendent bien.

Ces écrits illustrent de multiples expériences, modélisables, d'un travail en réseau riche et complémentaire. Ils offrent des pistes de réflexion pour des échanges à venir. Les équipes au sein de leur mission ont fait preuve d'originalité, privilégiant des axes d'accompagnement différents, tous aussi pertinents, tous aussi performants. Qu'elles en soient remerciées, comme les services du conseil départemental du Nord et les associations des Papillons Blancs qui ont toujours soutenu leurs actions.

Espérons que de nombreuses rencontres viendront ponctuer les 20 prochaines années afin que chacun puisse mesurer le bien-fondé des pratiques toujours plus inclusives, toujours plus respectueuses des personnes. Qu'elles soient l'occasion d'essaimer toujours davantage des services d'aide à la parentalité susceptibles d'être au côté de parents qui sollicitent un accompagnement bienveillant pour les aider à élever leurs enfants et aux côtés d'enfants et d'adolescents qui ont besoin d'être soutenus dans leur développement personnel.

**Directeur général de l'association Les Papillons Blancs de Roubaix-Tourcoing de 2000 à 2020*



SOMMAIRE



Les missions des SAAP	page 6	[rendre accessible] Un imagier du parent sur le développement de l'enfant	page 30
[l'histoire des SAAP] Il y a 20 ans, la naissance de services précurseurs	page 8	[transformer la société] Aider toutes les familles à faire entrer le jeu dans leur quotidien	page 32
[créer des liens de confiance] Parents d'hier et d'aujourd'hui : un accompagnement sur-mesure	page 10	[s'interroger] Un cheminement autour des droits de l'enfant	page 34
[accompagner] La place de chacun dans l'agrandissement de la famille	page 12	[aller plus loin] Un SAAP+ pour soutenir les parents d'enfants de plus de 6 ans	page 36
[suivre les transformations de la société] L'évolution de la place du père	page 14	[s'engager] Quand des parents prennent les devants	page 38
[travailler en réseau] Un maillage d'acteurs permanent et adapté aux besoins de chacun	page 16	Les coordonnées des SAAP du Nord	page 40
[croiser les regards] Le travail avec les partenaires : des facilitateurs de liens	page 18	Quelques outils à partager	page 41
[collaborer] Le CAMSP, partenaire essentiel pour les parents du SAAP	page 20	Remerciements	page 42
Deux fresques réalisées par Etienne Appert	page 22		
[avancer ensemble] De la collaboration à la création : des livrets de maternité	page 24		
[soutenir] Montessori : savoir-être et savoir-faire transmis aux parents	page 26		
[rassembler] Des actions collectives pour s'ouvrir, créer du lien, se rassurer	page 28		

Le 7 novembre 2019, les SAAP du Nord et l'Udapei Les Papillons Blancs du Nord organisaient le colloque **Extra Ordinaires Parents** à Marcq-en-Barœul (59). Le dessinateur et auteur Etienne Appert accompagnait, par le dessin, cette journée de réflexion et d'échanges. Voici les deux fresques réalisées.

LES MISSIONS DES SAAP

01 INTERVENIR

le plus précocément auprès des futurs parents ou parents en situation de handicap intellectuel pour développer et soutenir leurs compétences parentales et, ainsi, faciliter le maintien de l'enfant au domicile des parents.

02 SOUTENIR

les parents dans l'éducation et le développement physique, psychologique et social de leurs enfants, ainsi que dans leur rôle et la posture de parents.

03 ACCOMPAGNER

les parents dans leur projet et leur choix (même si la parentalité n'est parfois exercée qu'à temps partiel).



04 VALORISER

les compétences des parents : repérer, partager les réflexions et observations, stimuler pour développer et révéler.

05 GARANTIR

l'élaboration d'une démarche commune et complémentaire avec les services du Département.

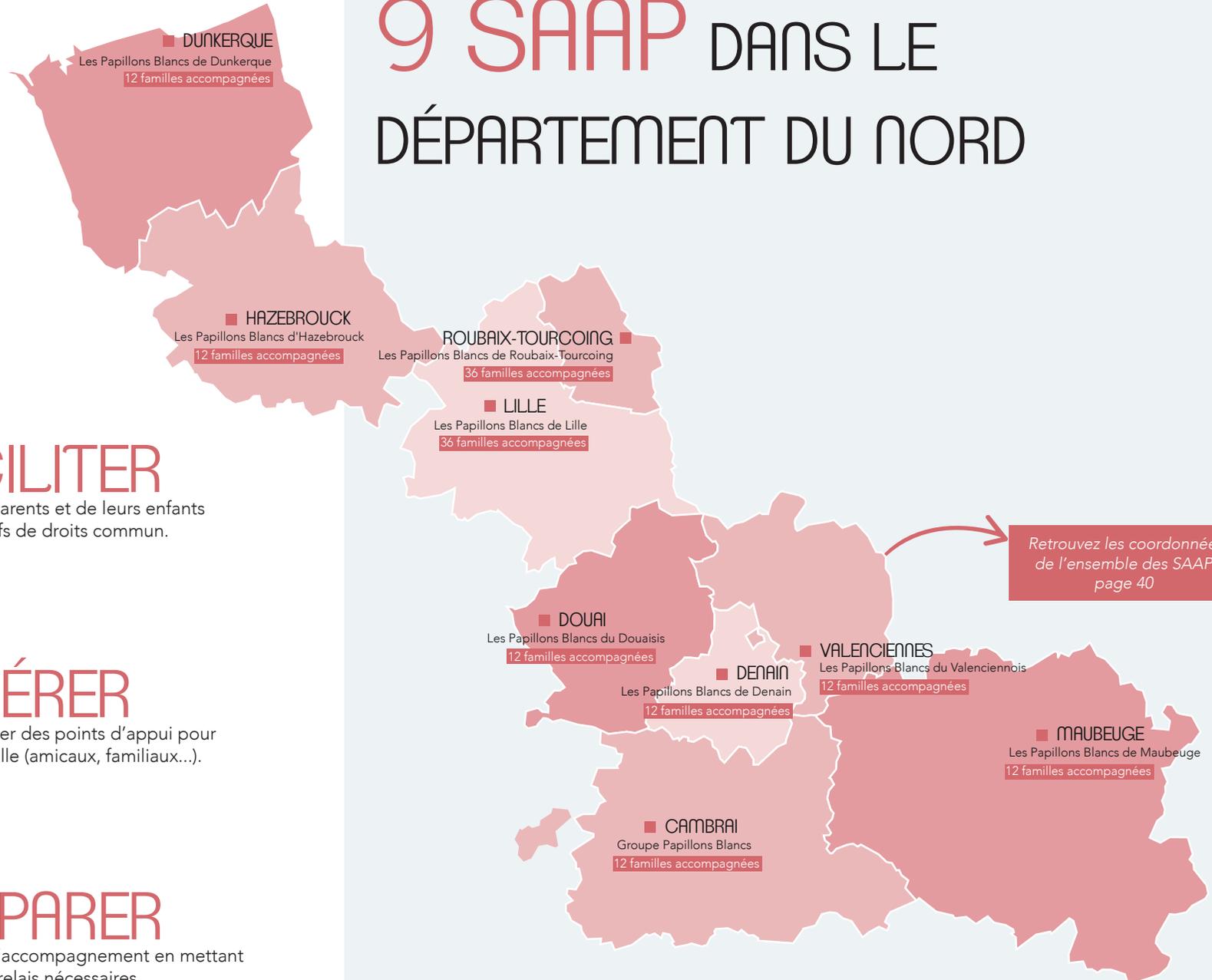
Qui sont les parents accompagnés ?

Au moins l'un des deux parents doit bénéficier du statut de personne handicapée reconnue comme telle par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) et se situant dans le champ de la déficience intellectuelle. L'accompagnement peut être proposé de la période périnatale jusqu'aux 6 ans du plus jeune enfant de la fratrie.

Trois principes d'intervention des SAAP

- ▶ la libre-adhésion
- ▶ l'accompagnement parental concerté, c'est-à-dire formalisé par la construction d'un projet d'accompagnement personnalisé
- ▶ l'évaluation régulière du projet

9 SAAP DANS LE DÉPARTEMENT DU NORD



Retrouvez les coordonnées de l'ensemble des SAAP page 40

06 FACILITER
l'accès des parents et de leurs enfants aux dispositifs de droits commun.

07 REPÉRER
et développer des points d'appui pour chaque famille (amicaux, familiaux...).

08 PRÉPARER
chaque fin d'accompagnement en mettant en place les relais nécessaires.

IL Y A 20 ANS, LA NAISSANCE DE SERVICES PRÉCURSEURS

Les Services d'Aide et d'Accompagnement à la Parentalité ont été créés en 2003 dans le Nord. Retour sur la création de ces dispositifs novateurs en France.

En 2003 naissait le premier service d'aide et d'accompagnement à la parentalité, sur le territoire de Roubaix-Tourcoing, suivi de près par un deuxième à Lille puis, progressivement, par sept autres. Dans le Nord, les prémices des SAAP remontent pourtant au début des années 1990. Les parents étaient alors souvent identifiés par des professionnels de centres d'aide par le travail puis orientés vers les services en milieu ouvert. « Nous pouvions accompagner sans notification, se souvient Damien Odyniec, directeur du service d'accompagnement à l'habitat au sein de l'association Les Papillons Blancs de Roubaix-Tourcoing de 1991 à 2009. Il suffisait de s'assurer qu'on était bien en face d'une personne en situation de handicap pour pouvoir l'accompagner. » Une souplesse administrative qui a favorisé certaines expérimentations et permis aux professionnels de répondre aux besoins d'accompagnement à la parentalité avant même la création du premier SAAP.

1 040 enfants recensés en 2001 au sein des APEI du Nord

En parallèle, une administratrice de l'Apei de Roubaix-Tourcoing, Paule-Marie Hayart, secrétaire médicale à la maternité Paul Gellé (aujourd'hui maternité de Beaumont), noue des liens pour favoriser l'accompagnement de parents porteurs de déficience intellectuelle. « Entre les divers relais dont nous pouvions bénéficier, le savoir-faire sur lequel nous nous appuyions au sein de nos

associations et le champ d'accompagnement qui pouvait être large, nous nous trouvions dans un creuset favorable », souligne Damien Odyniec.

À la fin des années 1990, un recensement est mené au sein des associations APEI du Nord. Il confirme les besoins constatés : au 1^{er} trimestre 2001, 1040 enfants ayant au moins un parent porteur de déficience intellectuelle sont comptabilisés et le nombre total sur l'ensemble du Département est estimé entre 1 500 et 2000. « Lorsque les premières équipes sont constituées, la parentalité représente la moitié des accompagnements du service d'ac-

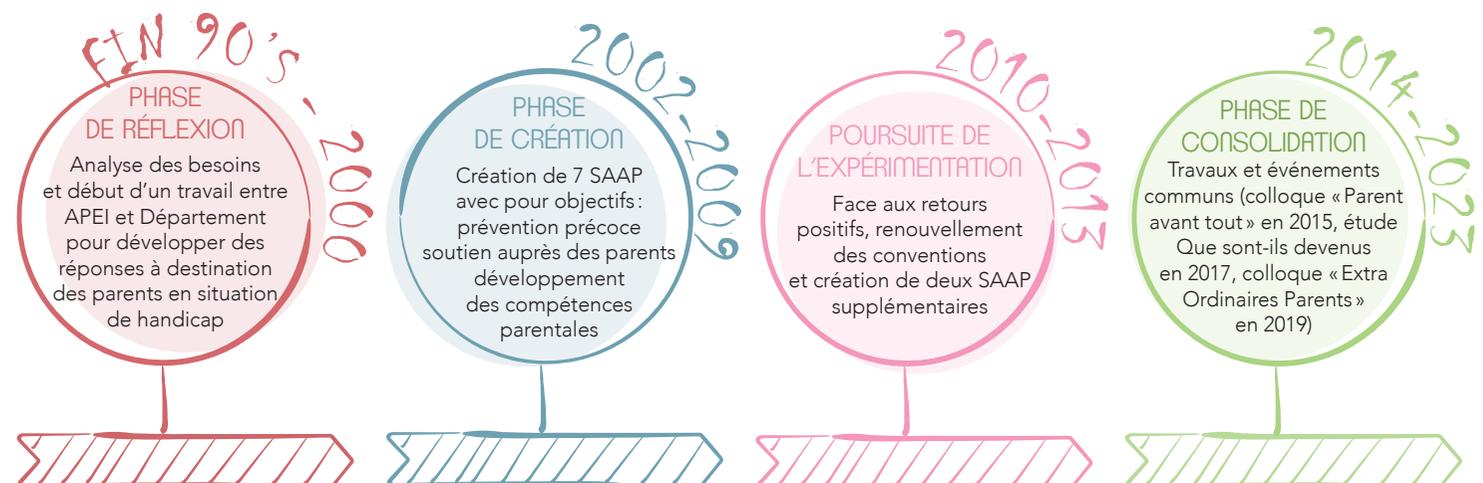
compagnement à l'habitat », précise Laëtitia Laguerre, éducatrice spécialisée au sein du service d'accompagnement à l'habitat puis du SAAP de Roubaix-Tourcoing jusqu'en 2010.

Un financement non plus issu du secteur handicap mais de la direction « enfance, famille »

Maurice Leduc, directeur général de l'Apei de Roubaix-Tourcoing de 2000 à 2020, va favoriser la reconnaissance de ce travail de terrain. En 2001-2002, il plaide pour la reconnaissance de la place

des parents en situation de handicap au sein du schéma départemental enfance/famille. Dès lors, le Département et les APEI travaillent conjointement pour développer des réponses visant à prévenir le plus précocement possible des situations de maltraitance et placements ainsi qu'à soutenir les parents et les aider à développer leurs compétences parentales.

Côté financement, la création des services marque un moment de bascule : l'accompagnement est désormais soutenu, non pas par le secteur handicap, mais par la direction enfance familles.



A partir de 2003, les SAAP s'appuient d'abord sur des équipes constituées de professionnels recrutés en emploi-jeunes, soutenus par les professionnels des services en milieu ouvert qui avaient commencé les accompagnements.

Médiation, sensibilisation auprès des professionnels

Très vite, les fondements des SAAP prennent forme : « Nous fonctionnions d'emblée sur un principe de libre-adhésion, indique Laëtitia Laguerre, et nous sommes tout de suite appuyés sur des services de proximité. » Conscientes de l'importance de l'interdisciplinarité autant dans la réflexion que dans l'action, les équipes « actionnent des leviers » et deviennent « facilitatrices ». La question de la parentalité des personnes en situation de handicap est encore tabou, teintée de représentations et d'a priori. Les professionnels assurent un rôle de médiateur et sensibilisent les professionnels médicaux et services de la petite enfance.

Alors que les placements d'enfants de parents en situation de handicap – autrefois quasiment systématiques – restent légion, « il fallait parfois réussir à distinguer ce qui relevait de la déficience intellectuelle et ce qui relevait de la maltraitance », souligne Marie-Stéphanie Galland, aujourd'hui éducatrice en SAVS. « Face à une personne en situation de handicap, les exigences de certains services étaient parfois décuplées », ajoute Laëtitia Laguerre.

Les professionnels des SAAP engagent un travail de proximité auprès des services de la petite enfance afin d'éviter le plus possible les placements. « Il faudra instaurer un climat de confiance et parler des familles sans langue de bois », se souvient Patricia Munch, ancienne chef de service au sein de l'association Les Papillons Blancs de Lille, notamment du SAAP au moment de sa création.

« Les parents en situation de handicap ont besoin de repères. Quand d'autres tâtonnent, eux s'y autorisent moins. »

Mais lorsqu'ils apparaissent dans le paysage médico-social, les SAAP doivent autant sensibiliser qu'ils peuvent s'appuyer sur des partenaires, notamment pour construire autour des parents un

environnement porteur et aidant. Katell Uguen, éducatrice spécialisée aujourd'hui en SAVS, se remémore un travail « fort des rencontres avec des professionnels qui ont favorisé l'activité du SAAP, des personnes attentives aux réalités, motrices et qui se sont engagées ». Du côté des parents, les besoins sont importants. « Ils ont besoin de repères, poursuit Katell Uguen. Quand d'autres tâtonnent, eux s'y autorisent moins. »

Gagner la confiance des parents, rassurer, libérer la parole

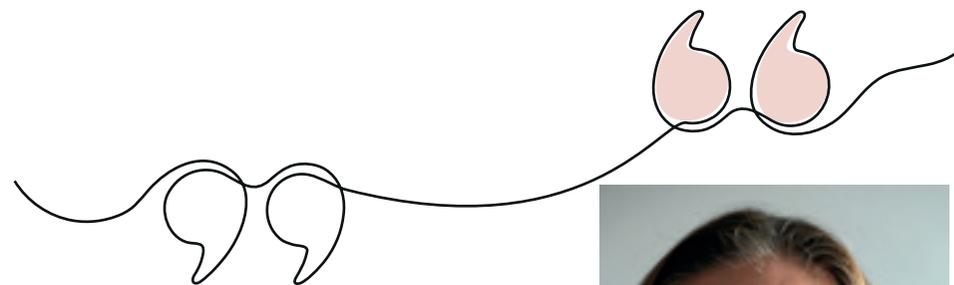
Face à certaines réticences et inquiétudes, les professionnels œuvrent alors pour gagner la confiance des parents, les rassurer, libérer la parole et dédramatiser les services de la petite enfance.

Le renforcement des compétences parentales a la priorité. Le lien parent/enfant va être soutenu. Il faudra aussi veiller à l'amélioration des capacités de perception des besoins de l'enfant par ses parents, stimuler les interactions parents/enfants, soutenir les parents dans leurs responsabilités éducatives, les aider pour qu'ils s'aident eux-mêmes.

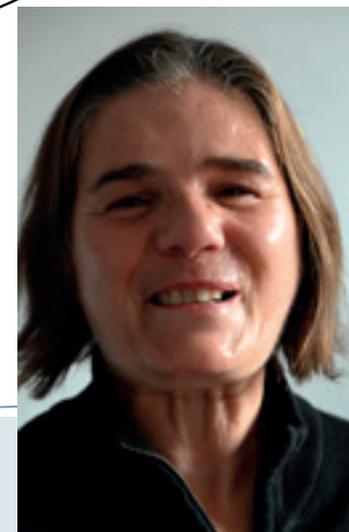
Pour compléter cet accompagnement individualisé, le développement d'actions collectives facilite ce travail. Les équipes explorent, imaginent, expérimentent. A Roubaix par exemple, l'après-midi des mamans (devenue journée par la suite) rassemble des participantes qui peuvent partager difficultés ou réussites. A Lille, des groupes de paroles émergent pour favoriser l'expression dans le respect de la singularité et de l'histoire de vie de chacun. Les thèmes sont choisis pour le trimestre et des échanges strictement confidentiels s'installent. Aujourd'hui encore, ces actions aident certains parents à ne plus se sentir seuls. Face à une page blanche, les équipes développent des outils facilitateurs, organisent des rencontres dans la cité – avec l'implication de partenaires – et, surtout, capitalisent leurs expériences en les partageant au sein de réseaux.

Au fil des années, la dynamique innovante et créative est entretenue pour être au plus près des attentes des parents. Présents dans des moments clés, à l'écoute des besoins de chacun, les SAAP poursuivent un accompagnement « ordinairement pas ordinaire », conclut Laëtitia Laguerre.

¹ CAT, devenus établissements et services d'aide par le travail en 2005



« Avec le SAAP, je pouvais parler. On pouvait tout dire, j'avais confiance. »



Marie-Christine Lévêque a trois enfants – Céline, Kévin et Maxence – aujourd'hui âgés respectivement de 27, 23 et 15 ans. Elle a commencé à être accompagnée avant la création officielle du SAAP de Roubaix-Tourcoing.

Au début de l'accompagnement, j'avais déjà Céline. A la naissance de Céline, c'était compliqué. Après la maternité, je suis allée en foyer mère-enfant. C'était avant d'être accompagnée.

« Le SAAP était là »

A la naissance de mes deux fils ça s'est mieux passé, le SAAP était là ! A la naissance, Maxence a eu un problème de santé. Il a subi une opération. Le SAAP nous a beaucoup aidés et soutenus à cette période !

Avec le SAAP je pouvais parler. Parler, c'était important. On pouvait tout dire, j'avais confiance.

Marie-Stéphanie venait à domicile. Elle nous aidait à organiser les vacances, par exemple. Le SAAP nous a également aidés pour les recherches de nounous pour les trois enfants.

Plein de choses m'ont aidée, je trouvais ça intéressant d'être accompagnée dans les démarches. Ils m'ont accompagnée à la PMI. Le SAAP m'a même aidé à repeindre une chambre !

J'ai aussi sympathisé avec d'autres mamans. On faisait des activités, des repas. Les enfants faisaient la sieste pendant ce temps-là. On faisait aussi des sorties avec les autres mamans. Pour les enfants c'était aussi une aide ! Ils aimaient les sorties organisées.



A gauche, Vanessa Monthaye.
Ci-contre, Michaël Verdier et Timéo.
Ci-dessus, Sandrine Verdier.
Ci-dessous, Lionel Douche.



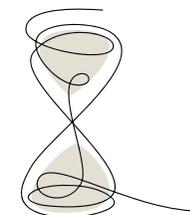
« De façon générale, l'éducatrice est présente au quotidien, à toutes les étapes de l'évolution de notre fils. Elle nous accompagne en tant qu'adultes et personnes, ce qui permet de nous rassurer et de nous aider. »

Sandrine et Michaël Verdier, parents de Timéo.

[CRÉER DES LIENS DE CONFIANCE]

PARENTS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

UN ACCOMPAGNEMENT SUR-MESURE



Les uns sont accompagnés depuis 3 ans, les autres depuis 17 ans, au fur et à mesure de l'arrivée des enfants dans la famille. Quelques parents du secteur d'Hazebrouck témoignent de l'accompagnement par le SAAP.

« Ce n'est pas toujours simple d'entendre certaines choses mais c'est important qu'elle nous les dise, pour avancer. »

Sandrine et Michaël Verdier, parents de Timéo, sont accompagnés par le SAAP depuis la grossesse de Sandrine il y a 3 ans. Les parents ont sollicité l'accompagnement afin de préparer l'arrivée de Timéo. L'éducatrice du SAAP, Jennifer, a accompagné les parents lors des rendez-vous médicaux, lors des cours d'accouchement – dans le but de faciliter leur compréhension – lors des achats du matériel de périculture, de la prépara-

tion de la valise, etc. Des ateliers pratiques et des outils personnalisés ont été mis en place afin de préparer au mieux Sandrine et Michaël dans leur futur rôle de parents.

L'éducatrice du SAAP représente un pilier dans leur quotidien : « De façon générale, elle est présente au quotidien à toutes les étapes de l'évolution de notre fils, pour les biberons, les couches, les repas, etc. Elle nous accompagne également en tant qu'adultes et personnes, ce qui permet de nous rassurer et de nous aider quotidiennement. » « Elle m'a même aidée avec ma gyné-

logue, pour ma contraception ». Avec l'expérience, l'éducatrice a appris à connaître Sandrine et Michaël, à les apaiser dans les moments compliqués : « Lors des moments de craintes, de détresse, de colère, Jennifer permet de faire redescendre la tension et de temporiser les relations avec les autres professionnels lorsqu'il y a des incompréhensions. » La confiance s'est installée au fur et à mesure. « Ce n'est pas toujours simple d'entendre certaines choses mais c'est important pour nous qu'elle nous les dise pour avancer. »

« Je savais faire les choses mais je n'avais pas confiance en moi. »

Vanessa Monthaye est maman de Laura, âgée de 6 ans. Elle est accompagnée par le SAAP depuis sa grossesse. « Je savais faire les choses mais je n'avais pas confiance en moi. Jennifer m'a permis de prendre confiance en moi et de me convaincre que je savais faire les choses. » Séparée quelques mois après la naissance de Laura, Vanessa n'avait pas la garde de sa fille. Elle a dû batailler pour obtenir la garde alternée et la présence du SAAP a été essentielle dans cette démarche. « Etre maman ce n'est pas simple tous les jours, surtout après ma séparation. Le jugement a été complexe. C'est mon ex-conjoint qui a eu la garde de ma fille au début. Jennifer m'a aidée dans les démarches et j'ai la garde alternée de ma fille depuis le début d'année. Je suis heureuse. »

« Elle nous soutient beaucoup au quotidien avec les enfants. »

Gaëlle Fruchart est la maman de Killian et Inès. L'accompagnement a démarré en 2013, à la demande de Gaëlle, alors qu'elle vivait chez sa mère. Elle souhaitait s'installer avec son fils dans un appartement. Le SAAP l'a soutenue dans la vie quotidienne avec son fils, favorisant la relation mère-enfant. Enceinte d'un second enfant, Gaëlle a poursuivi l'accompagnement. Comme beaucoup d'autres familles, elle apprécie la présence régulière du SAAP : « Elle nous soutient beaucoup au quotidien avec les enfants, et elle m'a aidée à avoir confiance en moi. »

« Quand ça ne va pas, elle nous aide, ainsi que pour chaque étape importante. »

Lionel et Lydie Douche sont parents de 4 enfants de 3, 10, 15 et 16 ans. Ils sont accompagnés depuis 17 ans (avec des arrêts d'accompagnement par période¹). « Elle nous apporte beaucoup d'aide et nous donne confiance en nous. Le service nous a aidés pour l'école, les modes de garde, pour les rendez-vous médicaux d'Alexandre. C'était compliqué, il y en avait beaucoup. Elle nous donne des conseils pour les enfants. Ils ne sont pas toujours sages. Quand ça ne va pas, elle nous aide, ainsi que pour chaque étape importante. »

¹ Conformément aux modalités d'accompagnement des SAAP qui peuvent intervenir de la période périnatale jusqu'aux 6 ans du plus jeune enfant de la fratrie.



DANS LE CADRE D'UNE NAISSANCE

Anne-Marie, maman
de Noémie, 3 ans,
et de Maélise, 2 mois.

On ne s'est pas posé la question d'avoir un nouvel enfant. Nous avons prévenu Noémie à mon septième mois de grossesse. Je lui disais que maman avait un bébé dans son ventre puis que maman irait à l'hôpital pour avoir son bébé. Lors de la rencontre, ça s'est bien passé tout de suite, elle a fait des bisous et des câlins. Au début, elle était un peu jalouse mais je lui ai expliqué que maman l'aimait toujours autant.

Je ne m'imaginai pas ma nouvelle vie de famille comme ça. C'est compliqué, c'est dur de gérer deux enfants en même temps. C'est fatiguant. Je ne pensais pas que ça serait aussi difficile.

Sandy, assistante sociale
au SAAP et au SAVS.

S'ils sont d'accord, je travaille avec les deux parents afin d'avoir une implication égale. Pour cela, je prévois de quand je viens, pour quel parent et pour faire quoi. Lors de l'agrandissement de la famille, il est parfois important de recentrer sur le grand pour qu'il ne se sente pas exclu.

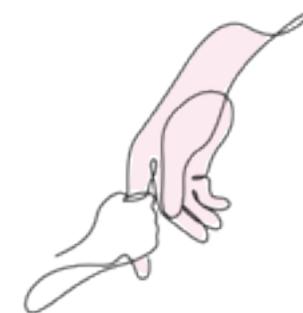
J'interviens plus en matière de conseils, je ne veux pas faire à leur place. Je suis d'abord là pour écouter et voir d'où ils partent, quel est leur point de vue. Et je les conseille pour essayer de les ramener à un environnement un peu plus serein, pour que chacun puisse y trouver son compte. Ce n'est pas toujours mon idée de départ qui est retenue mais si ça fonctionne, alors tant mieux.



De gauche à droite :
Anne-Marie, Maélise et Noémie
Richard, Sandy Pautard.

[ACCOMPAGNER]

LA PLACE DE CHACUN DANS L'AGRANDISSEMENT DE LA FAMILLE



Lors d'une naissance ou de la création d'une famille recomposée, enfants et parents doivent s'adapter. Un moment sensible dans lequel les SAAP peuvent être présents. Explications et témoignages avec le SAAP de Maubeuge.

Stéphanie, psychologue au sein de l'Apei Les Papillons Blancs de Maubeuge.

Quelles attentions doit-on avoir lorsqu'une famille s'agrandit ?

On peut expliquer à l'enfant l'agrandissement de la famille et lui expliquer qu'il est important. Il ne faut pas hésiter à présenter le bébé à l'enfant. Pour les familles recomposées, on évite de créer un sentiment d'injustice. Les parents et beaux-parents appliquent les mêmes règles pour tous les enfants.

Comment accompagner pour que chaque membre ait le sentiment d'être à sa juste place ?

Il faut expliquer aux enfants la situation. Chaque parent passe au moins 10-15 minutes avec chaque enfant tous les jours. Il faut investir chaque enfant d'une mission pour qu'il se sente utile dans la famille. Il faut le rassurer en disant que chacun est différent, qu'on les aime autant même s'ils sont différents.

Si un enfant a un handicap, c'est important d'expliquer à l'autre enfant qu'on adapte les règles. Cela aidera l'autre enfant à comprendre que l'on fait des différences pour aider l'enfant ayant un handicap et non pas parce qu'on le préfère.

La gestion du changement dans la famille est-elle plus longue pour notre public ?

Cela dépend aussi du degré d'épanouissement du parent. C'est-à-dire s'il est seul ou peut compter sur l'autre parent/beau-parent, sur un membre de la famille ou sur un ami/une amie. Un parent épuisé c'est un parent qui est en « mode survie » : il ne peut répondre à tous les besoins des enfants car il ne répond pas à son propre besoin de sécurité.

Est-ce que les parents déficients sont capables d'analyser les besoins de leurs enfants face aux changements qu'engendre l'agrandissement de la famille ?

Leur capacité va dépendre de leur histoire familiale. On va donner à notre enfant ce qui nous semble bon, que l'on ait une déficience intellectuelle ou pas. Les familles qui n'expriment pas leurs émotions vont avoir besoin de l'aide d'un professionnel de la famille.

DANS LE CADRE D'UNE FAMILLE

RECOMPOSÉE

Coralie, maman d'Enzo, 4 ans, en couple avec Sébastien et enceinte de son deuxième enfant.

Au début pour Enzo, ça n'a pas été simple d'avoir un beau-père. Puis finalement il s'est très vite adapté. Ça s'est fait naturellement, ils sont très complices. Pour faire un nouvel enfant, j'ai préféré qu'Enzo ait l'âge d'aller à l'école. Quand je lui ai dit, il était très content. Il en parle souvent, je ne pense pas qu'il sera jaloux. Avec Sébastien, on lui a dit que chacun avait sa place. On fera chacun notre tour pour ne pas qu'il y ait de jalousie.

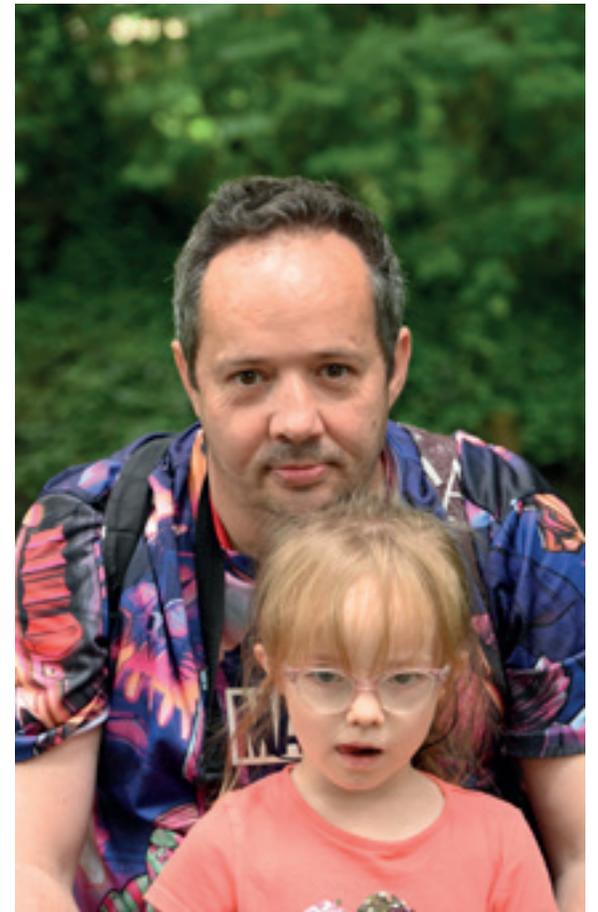
Sébastien, beau-père d'Enzo et compagnon de Coralie :

Ça ne m'a pas du tout dérangé que Coralie ait déjà un enfant. J'ai l'habitude avec les enfants donc ça s'est vite mis en place. Il y a vite eu de la complicité. On fait des balades, on joue à des jeux, je fais des choses pour le faire rire.





De gauche à droite:
Elsa et Henri
Liona et Davy (en haut)
Aaron et Théo
Anaïs et Claude



L'ÉVOLUTION DE LA PLACE DU PÈRE

Au fil des décennies, le rôle et les responsabilités des pères ont évolué. Avec eux, l'exercice de la paternité, illustré ici par quelques témoignages recueillis par le SAAP de Denain.



Dans notre société actuelle, la place du père n'est plus le château dans lequel il trônait hier, solitaire et tout-puissant, comme les rois d'antan.

Le père doit partager avec la mère sa place, son autorité et ses fonctions. Après une séparation ou un divorce – ce qui arrive de plus en plus fréquemment – il doit aussi partager avec le nouveau compagnon de la mère. Et même sans qu'un divorce ou une séparation n'intervienne, il a à la partager avec la puéricultrice, l'institutrice et les autres enseignants qui introduisent son enfant à l'univers de la langue, parfois le législateur qui légifère sur le droit familial, éventuellement le juge... autant d'agents extra-familiaux de ses fonctions dites paternelles.

Il a donc beaucoup d'intervenants convoqués ou faisant intrusion dans cette ancienne « place du père ».

Par conséquent, le dialogue, la négociation, le partage, l'échange font dorénavant nécessairement partie de son quotidien.

Toutefois, le père tient une place à part entière dans l'éducation, la prise en charge et l'affectif au même titre que la mère.

Dans l'accompagnement des SAAP auprès des familles, il est donc désormais essentiel de tenir compte de cette évolution sociétale et d'encourager les pères séparés ou non à s'impliquer davantage.



« Le SAAP nous aide pour les papiers des enfants, la crèche, l'école, la cantine, le centre de loisirs et parfois les nôtres. Ça nous rassure, on se sent plus en confiance pour faire les démarches pour nos enfants, c'est ça aussi être un papa. »

« Prendre sa place de père, c'est savoir s'occuper de ses enfants aussi bien qu'une maman, les changer, leur faire à manger. C'est aussi avoir de l'autorité, juste ce qu'il faut, mais ça, c'est plus compliqué. C'est pour ça que l'accompagnement du SAAP est important, pour nous aider à poser le cadre et dans l'éducation de mes enfants. »

« Quand notre enfant grandit, on prend plus de temps pour jouer avec, avant c'est plutôt changer les couches, donner à manger, c'est ça être papa »

« Pour les rendez-vous médicaux de mon enfant, je suis tout le temps présent, c'est important. Comme la maman est plus en difficulté que moi, c'est moi qui assume tout ça. C'est normal quand on est papa. »

« Il faut acheter tout ce dont l'enfant a besoin. Le SAAP nous aide pour ça mais il faut avoir assez d'argent. Pour ça, il faut aller travailler. »

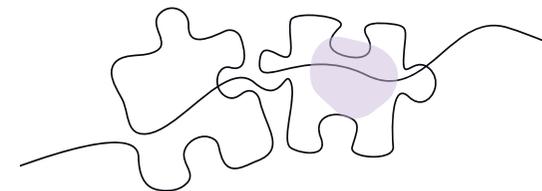
« Être papa, c'est savoir décrypter ce qu'a besoin l'enfant surtout quand il est petit, il ne sait pas parler c'est plus compliqué. »



Mme Delamotte, éducatrice spécialisée du SAAP de Valenciennes, et Mme Sip, enseignante à l'école maternelle du Centre à Saint-Amand-les-Eaux.

[TRAVAILLER EN RÉSEAU]

UN MAILLAGE D'ACTEURS PERMANENT ET ADAPTÉ AUX BESOINS DE CHACUN



Education, santé, logement, loisirs, lien social... Au quotidien, les professionnels des SAAP développent des liens et structurent un maillage autour de chaque famille accompagnée. Tour d'horizon avec le SAAP de Valenciennes.

L'accompagnement à la parentalité proposé par les SAAP trouve son origine au sein même des structures familiales. Néanmoins, si le lieu de vie constitue le lieu d'accompagnement privilégié des familles, il est nécessaire et indispensable de proposer une continuité à cet accompagnement au-delà des murs du foyer. Les professionnels, en lien avec les besoins et attentes exprimés par les familles, accompagnent ainsi l'ensemble des personnes vers des dispositifs de droit commun. Cet accompagnement a pour vocation de faciliter, dans un premier temps, l'accès des personnes accompagnées, puis, dans un second temps, de pérenniser sur la durée l'utilisation de ces dispositifs.

Cet axe d'accompagnement regroupe ainsi une multitude d'acteurs œuvrant dans des domaines variés permettant de consolider et développer les compétences internes de la structure familiale.

Huit grands groupes de partenaires

Nous pouvons recenser huit grands groupes de partenaires de droit commun : l'éducation, le lien social/parentalité, la santé, l'insertion professionnelle et l'emploi, le logement et l'insertion sociale, les loisirs, l'accès au droit et la protection de l'enfance.

A titre d'exemple, il apparaît évident que les SAAP se doivent de mettre en place un réseau

solide avec les écoles fréquentées par les enfants accompagnés. Les enseignants représentent ainsi un partenaire quotidien de l'enfant et de ses parents et, de fait, un interlocuteur privilégié pour les équipes éducatives. Rencontres régulières, accompagnement des parents lors des échanges avec l'enseignant, participation à l'élaboration du projet personnalisé de scolarisation (PPS), etc. sont autant d'actions démontrant le lien fort et nécessaire entre les SAAP et l'éducation nationale.

Tous les interlocuteurs de droit commun sont mobilisables si cela permet à la structure familiale de vivre sereinement sa parentalité.

La présentation du lien fort et permanent avec les écoles vient démontrer le maillage déployé par les SAAP. Un maillage que nous pouvons retrouver dans les domaines du lien social (exemples : centres sociaux, réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents), de la santé (CMP/CMPP¹, Maison des Adolescents, MDPH, etc.), le logement (exemple : médiation avec le voisinage et le propriétaire), les loisirs (Maison des Jeunes et de la Culture, Accueils de Loisirs Sans Hébergement, etc.). De manière globale, tous les interlocuteurs de droit commun sont mobilisables par les SAAP si cela permet à la structure familiale de vivre sereinement sa parentalité.

Acteurs repérés, repérés et souvent placés comme « tête de réseau » de la famille, les professionnels des SAAP déploient quotidiennement un maillage adapté à chacune des situations.

Nous profitons de cet ouvrage pour remercier l'ensemble de nos partenaires actuels et futurs.

¹ CMP : centre médico-psychologique.

CMPP : centre médico-psycho-pédagogique.



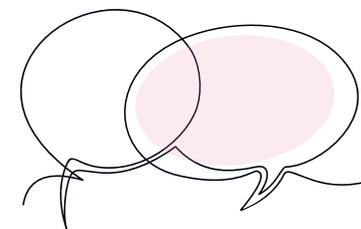
« Il y a des freins et réticences de la part des familles pour que nous intervenions. Les échanges avec le SAAP leur permettent de se rendre compte de l'importance de nos interventions. Cela facilite les choses.»

Pauline Hansel

Yannick Prevost, éducateur spécialisé au sein du SAVS, Véronique Martine, sage-femme en PMI, Jennifer Désée, éducatrice spécialisée au sein du SAAP, Stéphanie Vandembroeck, coordinatrice et éducatrice de jeunes enfants au CAMSP, Valérie Bourel, assistante sociale au SESSD, et Pauline Hansel, technicienne de l'intervention sociale et familiale.



LE TRAVAIL AVEC LES PARTENAIRES : DES FACILITATEURS DE LIENS



Centre d'action médico-sociale précoce, PMI... Les SAAP développent et entretiennent un réseau de partenaires pour, avec la famille, avancer dans la même direction. Exemple sur le territoire d'Hazebrouck.



Le travail en partenariat tient une place importante dans l'accompagnement des familles, dans les dimensions médicales et sociales, pour l'école, les accueils de loisirs, les modes de garde, etc. Le service accompagne les familles dans ces divers lieux afin de faciliter leur compréhension, et les soutenir. Ils peuvent en effet avoir une certaine appréhension de se rendre dans certains services ou établissements.

Réunir les différents partenaires intervenant dans une famille permet d'aller, tous ensemble, avec la famille, dans la même direction.

Le SAAP participe également à des réunions de partenaires au sein des PMI, des maternités, etc., permettant de faire connaître le public accompagné et les missions du service.

« Regards croisés sur les aspects santé et parentalité »

Véronique Martine, sage-femme en PMI, travaille avec le SAAP depuis 10 ans. Les liens se sont renforcés au fil des années, les échanges sont fluides et les interpellations pour les accompagnements SAAP des femmes enceintes sont instantanées. « Cela permet d'avoir des regards croisés sur les aspects santé et parentalité grâce à l'expertise de chacun. »

« Des rendez-vous en binôme SAVS/SAAP »

Yannick Prevost, éducateur spécialisé au sein du SAVS depuis 2002, a vu grandir le service et l'a parfois sollicité lorsqu'il se sentait en difficulté : « J'ai pu voir une belle évolution du SAAP depuis sa création, notamment parce que certaines personnes que j'ai accompagnées au SAVS étaient en même temps au SAAP. Mon cœur de métier est d'aider les personnes à développer leur autonomie chez elles. Lorsqu'elles ont des enfants, c'est parfois compliqué de savoir quoi faire, il est important que le SAAP intervienne. Ils ont l'expertise de la parentalité, le réseau à interpeller. Dans certaines situations complexes, ils nous aident de faire des rendez-vous en binôme pour aider au mieux la famille. »

« Accompagnements complémentaires »

Valérie Bourel est assistante sociale au Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile (SESSD). Elle estime que le lien avec le SAAP est très important et que cela permet de se répartir certains accompagnements et de se passer des relais. Les deux services ont leur réseau et leurs spécificités, les accompagnements sont complémentaires : « Chacun a ses missions, nous respectons le travail de l'autre. Le SESSD peut avoir par exemple un lien plus prononcé avec les écoles. Nous allons nous occuper de l'enfant en lui-même alors que le SAAP assure un accompagnement dans sa globalité pour la famille. »

Un lien de confiance avec le SAAP qui rassure les familles

Pauline Hansel est technicienne de l'intervention sociale et familiale depuis 12 ans. Elle est en contact avec le SAAP depuis 6 ans et intervient dans les familles accompagnées par le SAAP. Elle apprécie la collaboration avec le service. « Il y a certains freins et certaines réticences des familles pour que nous intervenions. Les échanges avec le SAAP leur permettent de se rendre compte de l'importance de nos interventions, cela facilite les choses. »

« Une plus-value pour faciliter la compréhension et l'acceptation »

Stéphanie Vandebroeck est coordinatrice et éducatrice de jeunes enfants sur le centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP). Elle confirme que le SAAP est de plus en plus repéré au fil des années. Le CAMSP le sollicite davantage à présent : « C'est une plus-value de l'avoir au quotidien pour faciliter la compréhension, l'acceptation d'aller au CAMSP. Cela peut prendre 6 à 12 mois pour que les familles acceptent de commencer le suivi CAMSP, nous gagnons du temps grâce au lien de confiance construit par le SAAP. »

Une fois que l'accompagnement est entamé, le SAAP peut reprendre certains points essentiels avec la famille, réexpliquer l'intérêt de la prise en charge. Cela représente un avantage pour

l'équipe du CAMSP : « Les accompagnements sont complémentaires et cela nous rassure que le SAAP intervienne. Le travail avec le SAAP est indispensable pour le bien-être des familles. »

PAROLES DE PARENTS

Une aide pour « nous adoucir et accepter l'accompagnement »

« Je ne voulais pas aller au CAMSP, j'avais peur, Jennifer m'a aidée à accepter l'accompagnement au CAMSP en m'expliquant bien ce qu'ils faisaient. »

« L'acceptation pour l'accompagnement au CAMSP a été difficile au début, la confiance a été longue à se construire. Les explications de Jennifer nous ont beaucoup aidés à nous adoucir et à accepter l'accompagnement. »

« On ne voulait pas de la PMI ou des travailleuses familiales, on avait peur. Jennifer nous a expliqué les missions, ça a pris du temps et on a accepté. On est content maintenant qu'ils viennent à la maison, ça nous aide. »



▲
Amandine, Alexis, Maé Dreck,
Fabienne Delcroix, Pauline Torlet.

Le SAAP « intermédiaire, médiateur, facilitateur de la parole ».

Fabienne Delcroix est conseillère en économie sociale et familiale au SAAP depuis son ouverture et au SAVS depuis 30 ans.

Comment intervenez-vous dans l'articulation ?

Quand on accompagne au CAMSP les parents, il faut s'assurer qu'ils soient assez réguliers au niveau des séances. On ne va pas tout le temps avec eux aux séances car il y a une prise en charge au niveau des transports mais le but est de participer aux séances pour savoir comment le parent peut s'investir et comment eux peuvent continuer les conseils donnés à leur domicile.

Quelle est l'importance du SAAP dans ce genre de situation ?

On est l'intermédiaire, le médiateur, le facilitateur de la parole. Avec le CAMSP, on communique beaucoup : sur le profil des parents, les besoins, et on apporte des précisions sur les explications qui peuvent leur être données.

[COLLABORER]

LE CAMSP, PARTENAIRE ESSENTIEL POUR LES PARENTS DU SAAP



Les liens entre Centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP) et SAAP sont importants. Explications avec des professionnelles et parents concernés sur le territoire de Maubeuge.

« Notre travail en partenariat permet une coordination de soin de qualité pour les parents. »

Emilie Cougneau, assistante sociale, Maurine Cheny, infirmière diplômée d'Etat, et Clotilde Calonne, coordinatrice, travaillent au CAMSP.

Qu'est-ce que le CAMSP ?

C'est un service de soin et de dépistage précoce des 0-6 ans. Il a deux missions: diagnostiquer à travers des consultations et rééduquer/soigner à travers des séances hebdomadaires.

Pour remplir ses missions, le CAMSP peut orienter les parents vers des structures adaptées. Il guide les parents dans les soins en les aidant à s'ajuster, dans leur posture parentale, à la spécificité de leur enfant.

Notre public demande-t-il une prise en charge particulière ?

Un parent porteur de déficience intellectuelle demande plus de relais, plus de répétitions, d'échanges. Mais un parent déficient vient aussi plus facilement vers nous, il nous considère comme une personne ressource.

Quel est l'importance du suivi CAMSP ?

Il apporte de la stimulation à l'enfant. Et pour les parents, le suivi permet de faire ensemble les démarches administratives, d'être écouté.

Quel est le partenariat avec le SAAP ?

Le lien est important. La communication entre les deux services nous permet d'avoir des informations supplémentaires. Cela a sûrement évité des placements. Les professionnels du SAAP viennent aux séances et à la consultation médicale pour ensuite reprendre avec les parents chez eux. Notre travail en partenariat permet une coordination de soin de qualité pour les parents.

PAROLES DE PARENTS

Amandine est la maman d'Alexis, né en mai 2022.
Bryan est le papa de Maé, né en juin 2018.

Pour vous c'est quoi le CAMSP ?

Amandine : C'est un endroit où il y a des kinés et des orthophonistes par exemple. Alexis y va trois fois par semaine pour des séances de kiné. Il est né avec une hypotonie axiale, il y va depuis la sortie de maternité. Maintenant, il rampe et commence tout doucement le quatre-pattes. C'est de mieux en mieux, il tient bien sa tête.

Bryan : C'est un centre médico-social, comme un hôpital, qui aide les enfants qui ont des difficultés à marcher, à les stimuler, à parler. Mon fils est allé là-bas pour de l'éveil, de la motricité, de l'orthophonie et de la kiné. Mon fils est né prématuré, il avait beaucoup de retard de stimulation. Il s'est amélioré, pas du jour au lendemain mais grâce à eux il s'est développé, il a su marcher à 3 ans.

Comment vous êtes-vous impliqué(e) ?

Amandine : En y allant à chaque fois, en refaisant à la maison les exercices.

Bryan : En me présentant, le contact est très bien passé. Ils donnaient des conseils et je reproduisais à la maison.

Comment le SAAP vous a-t-il aidé dans la mise en place ?

Bryan : En cherchant un taxi pour s'y rendre, en étant présent parfois, en nous rappelant l'importance d'y être à chaque fois.



◀ Amandine et Alexis.

Extra Ordinaires parents

7 NOV 2019

Devenir PARENTS, c'est, pour tout le monde, faire face à de nouvelles expériences!

La parentalité évolue partout!

Dans 78% des cas, ça se passe plutôt BIEN!

Des principes MONTÉSSORI

Observer l'enfant

Aménager l'environnement

Aide moi à faire SEUL!

Jeux

Sorties

Être parents, c'est magique!

Fonder une famille, c'est normal pour tous!

Développement d'habiletés

Etude sur 40 familles

On sait où trouver des solutions!

Développement de compétences parentales.

Ce sont les parents qui créent la dynamique!

Des Groupes de Pair'aideance

Des AFFICHES

Des Pictos pour Comprendre les Consignes & les métaphores * utilisés par les enseignants

Des LIVRETS Co-construits avec des parents

Des GUTILS

Gui, mais... et l'hérédité? et la compétence parentale?

6 ans

Et après?

des SAAP* accompagnent les familles jusqu'aux 6 ans de l'enfant!

Libre adhésion

CONFIANCE

inclusion Sociale

Accompagnement Individuel

Actions collectives

Expression des familles

En atelier, on sème des graines!

On attrape des fourmis!

REGARD DISCRÉTIF!

On a une exigence plus grande pour les parents en handicap que pour les autres parents!

PARENT

HYPER NORMALISATION

Fresque: Etienne APPERT.

* Services d'Aide à l'Accompagnement à la parentalité

Extra Indiraire parents

FRESQUE: Etienne APPERT

7 Nov 2013

Isabelle Filliozat

PARENTALITÉ POSITIVE

Je comprends ton BESOIN & j'y réponds

Besoin d'attachement
Besoin de liberté

PARENTALITÉ NÉGATIVE

Montrer ce qui ne va pas!

Dire NON!

PUNIR!

Mettre un Cordeau

Attaque

Stress

Figement

Stress

Fuite

Mon job de parent, c'est de Calmer le Stress!

STRESS

Qu'il est sage!

Je remplis ton réservoir d'AMOUR!

Gn se coince dans des choix OUI/NON bloquants!

Cherchons une autre voie!

Dans les 2 cas, Je culpabilise!



Poser des limites est inutile!

Posons un cadre & des règles!

Les Ateliers de parents nous aident à apprendre notre rôle!

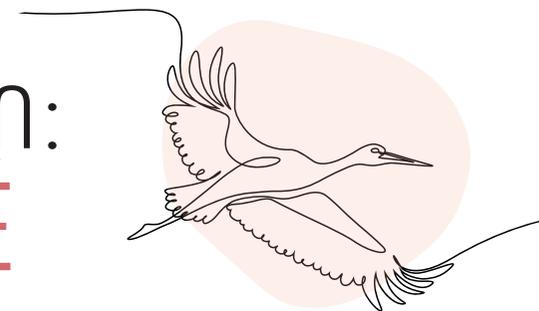




De gauche à droite : Louisa Eeckhout, maman de Raphaël, Géraldine Dubois, psychologue périnatalité à la maternité de Beaumont, Elisabeth Cogez, éducatrice spécialisée du SAAP de Roubaix-Tourcoing.

[AVANCER ENSEMBLE]

DE LA COLLABORATION À LA CRÉATION: DES LIVRETS DE MATERNITÉ



Les SAAP travaillent en étroite collaboration avec des services de maternité. PMI, maternité de Beaumont, à Roubaix et professionnels du SAAP ont élaboré ensemble des supports pour aider les parents et leur apporter des repères.

Ne dit-on pas qu'il faut « tout un village pour élever un enfant » (proverbe africain)? Le partenariat est essentiel au travail des SAAP.

La collaboration entre le service des Papillons Blancs de Roubaix-Tourcoing et la maternité de Beaumont, à Roubaix, est historique. Dès le départ, travailler ensemble fut une évidence pour optimiser l'accompagnement des parents en situation de handicap.

Diminuer le stress parental

Les professionnels du SAAP sont invités aux réunions de la maternité et c'est ensemble qu'est construit l'accompagnement pendant la grossesse. Cette collaboration s'avère très efficace et diminue le stress parental. Les livrets de maternité sont nés de ce partenariat. Au fil des rencontres, il apparaissait nécessaire de créer un outil commun pour aider les parents lors de la grossesse, les soutenir dans l'arrivée de bébé. Aidées par un financement CPAM/ARS (Agence Régionale de Santé), les équipes de la maternité, de la PMI et du SAAP se sont réunies en groupe de travail afin d'élaborer un livret prénatal et post-natal, avec toutes les étapes importantes.

Une graphiste s'est jointe au groupe pour les illustrations et la mise en page. Le texte élaboré a été réécrit en facile à lire et à comprendre (FALC). Les familles ont ensuite expérimenté et critiqué les livrets et la maternité les a également expérimentés!

Des supports utilisés dans la France entière

Après trois années de gestation, les livrets sont nés et ont été diffusés auprès des parents, maternité, crèches, PMI, CAMSP et aujourd'hui dans la France entière.

A ce jour, ces livrets sont à destination de futurs parents porteurs de différents handicaps (intellectuel, surdité...) mais aussi non francophones ou encore non lecteurs.

Ils sont utilisés comme outil de communication entre la famille, l'accompagnant et les différentes institutions (maternité, PMI, SAAP). Ils permettent de parler le même langage et d'adopter les mêmes lignes de conduite.

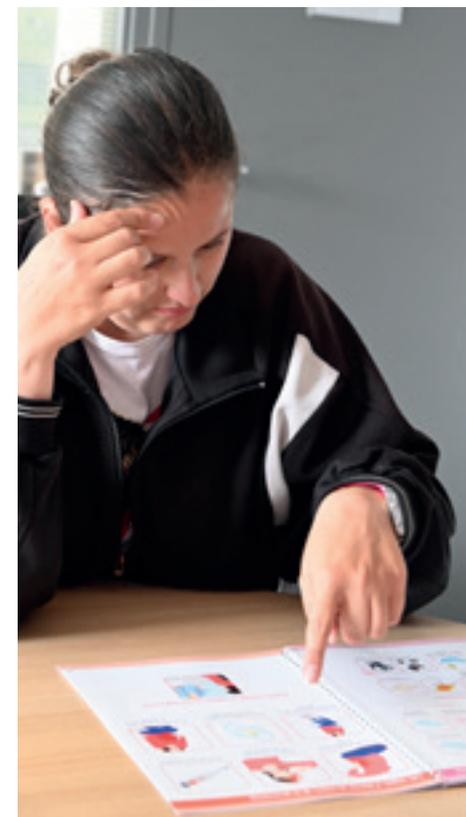


C'est un outil accompagné permettant de pouvoir ensuite expérimenter avant et après l'arrivée de bébé, d'avoir des repères.

« Le livret de maternité permet aux gens de savoir ce qu'ils peuvent faire ou pas pendant la grossesse, quand bébé naît, surtout quand c'est le premier.

C'est un outil qui m'a rassurée, m'a permis de savoir les choses que je ne connaissais pas. »

Louisa, maman accompagnée.





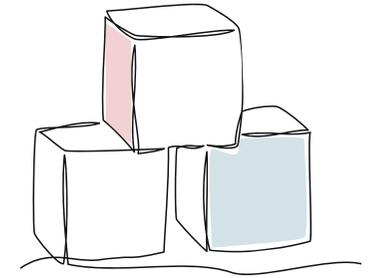
A gauche, Stéphanie Couenne
et sa fille Honorine.
Ci-contre, Zoé.
Ci-dessous, Elodie Belayel et sa fille Lucie.

► *A la base de l'enseignement Montessori:
fournir un environnement sécurisant
et stimulant à l'enfant, l'aider à découvrir
le monde qui l'entoure de manière autonome
et à développer ses compétences
à un rythme naturel.*



[SOUTENIR]

MONTESSORI : SAVOIR-ÊTRE ET SAVOIR-FAIRE TRANSMIS AUX PARENTS



A Dunkerque et dans les alentours, le SAAP transmet la pédagogie Montessori aux parents, les aidant ainsi à accompagner chaque enfant dans ses apprentissages.

La pédagogie Montessori : manipuler pour apprendre

Maria Montessori, première femme médecin en Italie, est diplômée en philosophie et psychologie. C'est en s'occupant d'enfants porteurs de déficience intellectuelle qu'elle a développé la pédagogie Montessori. Elle s'est rendue compte que les enfants avaient besoin de manipuler pour apprendre et a donc développé du matériel adapté pour stimuler l'éveil par les sens. Sa méthode consiste à favoriser l'autonomie de l'enfant, à l'accompagner dans ses expériences en répondant à ses besoins sans les devancer.

Développer ses compétences à un rythme naturel

La méthode Montessori pour les bébés est une approche éducative basée sur les principes de respect, d'observation et d'encouragement de l'autonomie. Cette "méthode" s'applique aux tout-petits et vise à favoriser leur éveil, leur développement cognitif et leur confiance en eux. En fournissant à l'enfant un environnement sécurisant et stimulant, on peut l'aider à découvrir le monde qui l'entoure de manière autonome et à développer ses compétences à un rythme naturel.

La pédagogie Montessori s'appuie sur 2 étapes : tout d'abord, l'observation de l'enfant, pour en-

suite lui présenter des activités et un matériel adapté à ses besoins personnels et à son rythme. L'idée est de lui proposer un environnement préparé spécialement pour lui, pour l'aider à acquérir confiance en soi et autonomie.

Les bienfaits de la méthode Montessori pour les bébés

La pédagogie Montessori permet de stimuler le développement physique, émotionnel et intellectuel des enfants de façon naturelle. Voici ici les bienfaits de cette pédagogie alternative :

► L'enfant acquiert autonomie et s'autodiscipline

La pédagogie Montessori favorise l'autonomie et l'autodiscipline des enfants en leur permettant de choisir leurs propres activités. En donnant à l'enfant la liberté de poursuivre ses intérêts, il est plus enclin à s'engager dans ses propres actions, ses propres imaginations et à éviter les problèmes de discipline.

► L'enfant développe le sens des responsabilités

En grandissant, les enfants apprennent à comprendre les conséquences de leurs actions grâce à la prise de décisions et à l'autonomie. Cette compréhension les incite à réfléchir avant de s'engager dans une action ou une activité, développant ainsi leur sens des responsabilités.

► L'enfant est confiant et n'a pas peur de passer à l'action

Dans l'enseignement Montessori, la confiance en soi est renforcée par la relation de respect et d'écoute entre les adultes et les enfants ainsi qu'entre les enfants eux-mêmes. Les jeunes sont considérés comme des individus à part entière et leur avis est pris en compte, même s'ils ne sont pas toujours dans le vrai. Cette attitude quotidienne contribue à une grande ouverture d'esprit et à une meilleure confiance en soi, des fondements importants pour devenir des adultes épanouis.

La méthode Montessori au SAAP

L'éducatrice de jeunes enfants (formée à cette méthode) la pratique au domicile, en sortie et ainsi la transmet aux parents du SAAP.

Cette transmission se fait par le biais d'ateliers parent-enfant avec les jeux Montessori. Le parent apprend à observer l'enfant pour mieux le connaître et comprendre ses besoins.

L'éducatrice procède par étape :

Tout d'abord, une démonstration de l'activité avec une présentation précise du jeu et la posture à adopter. Ensuite, elle explique l'objectif de l'activité et ce qu'elle apportera à l'enfant. Enfin, le parent peut reproduire l'activité qui permettra à l'enfant une stimulation nécessaire à son éveil, sa motricité et son apprentissage.

Quels sont les domaines abordés par cette méthode ?

La vie quotidienne. Par l'aménagement des espaces, un tapis avec le mot d'ordre « aide-moi à faire seul les actes dans la vie quotidienne » (se coiffer, s'habiller, boutonner déboutonner, etc.).

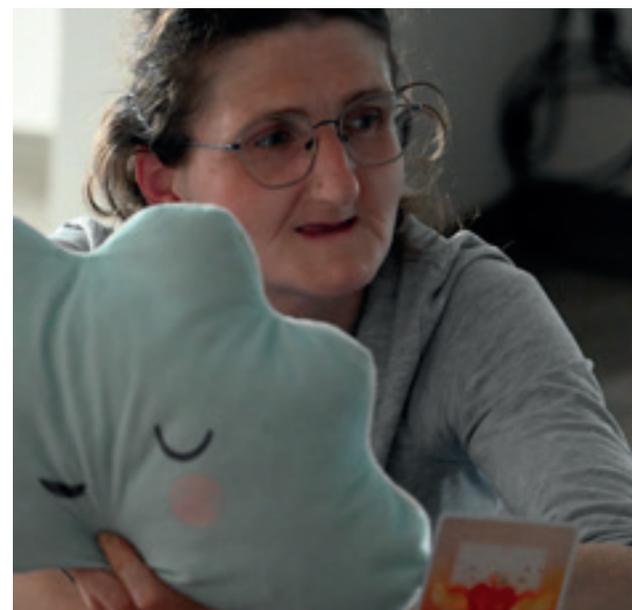
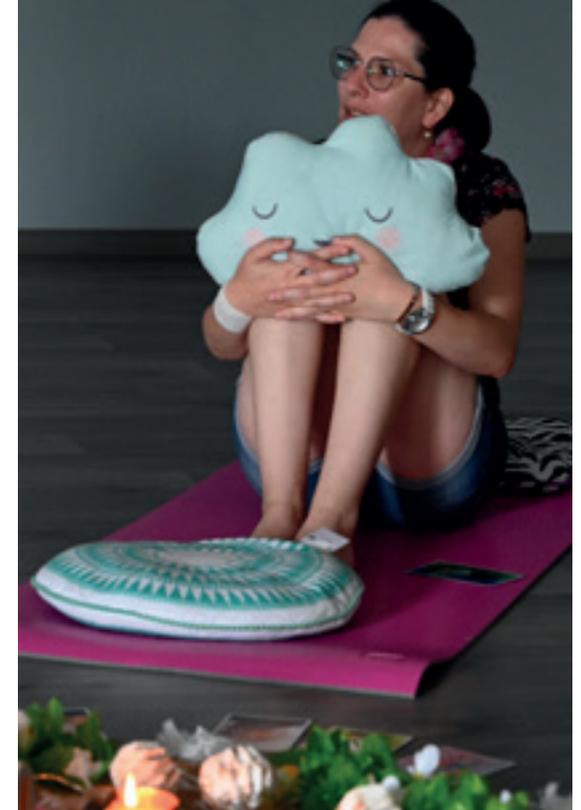
Le sensoriel. Toucher, sentir, goûter pour amener l'enfant à découvrir les sensations et se concentrer. Une tour de cubes étant l'outil essentiel pour travailler cela.

Le langage. En babillant, en chantant, en nommant pour ensuite jouer à faire des phrases et reconnaître les lettres rugueuses.

Les mathématiques. Ils se travaillent par des barres pour compter.

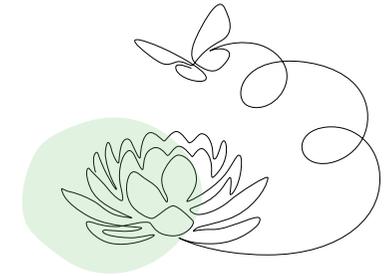
En conclusion, tout passe par la manipulation du matériel pour apprendre. Cette pédagogie permet de respecter la capacité de l'enfant à apprendre dans cette période sensible (0-6 ans) au mouvement, à l'ordre au langage, au raffinement sensoriel. Elle permet aussi aux parents de devenir des observateurs de leur enfant et ainsi de mieux connaître les besoins de leur enfant.

Aider à comprendre l'enfant, n'est-ce pas un objectif principal en parentalité ?



[RASSEMBLER]

DES ACTIONS COLLECTIVES POUR S'OUVRIR, CRÉER DU LIEN, SE RASSURER



Les SAAP réunissent les parents lors d'actions collectives créées en fonction des besoins repérés. A Cambrai, l'atelier « mon moment magique » offre une pause dans le quotidien ainsi qu'un espace d'expression.

Parmi les moyens mis à disposition pour mener l'accompagnement à la parentalité, la mise en place d'actions collectives est un support particulièrement apprécié par les parents. Elles sont l'un des moyens utilisés par le SAAP et n'existent pas forcément à échéance régulière. Le SAAP les met en place en fonction des besoins repérés ou exprimés. Elles existent sous différentes formes comme les « ateliers soins bébé », les « ateliers à thèmes » (sur le sommeil, par exemple) mais aussi des « temps de formation » ou encore des « temps de relaxation et de répit ».

Un collectif rassurant

Les parents peuvent rencontrer les professionnels par un biais différent, moins conventionnel, parfois même ludique. L'aspect collectif peut être rassurant pour certaines personnes, dans une première démarche de création de lien et de mise en confiance. Cela leur permet de s'ouvrir vers l'extérieur et de développer leur réseau, travaillant ainsi l'inclusion.

Les objectifs peuvent être divers: pair-aidance, développement des compétences parentales, confiance en soi... C'est aussi une réponse à une attente face à l'isolement de certaines familles ou de parent isolé.

Les familles apprécient grandement ces rencontres et ces temps de partages. On peut ainsi entendre « ça m'a fait du bien », « j'ai appris des

choses », « j'étais pas sûr d'y arriver et je sais le faire » ou encore « y'a pas que moi qui vit ça ».

Prendre du temps pour soi reste complexe pour un parent. Les activités à assurer au quotidien font que le parent ne trouve plus de temps pour prendre soin de lui. Or il est indispensable de prendre soin de soi pour pouvoir prendre soin des autres.

Lever les craintes et donner aux parents l'envie de participer

Mobiliser les parents reste complexe. Il est important de savoir amener le sens et l'intérêt de ce genre de prestations. En effet, évoquer spontanément qu'un atelier de détente est proposé, c'est prendre le risque d'un refus. Oser dire que l'on pourrait en avoir besoin laisse transparaître qu'éventuellement on n'est pas au mieux de sa forme. Dans les craintes qui demeurent, c'est prendre le risque de dire que c'est compliqué dans le quotidien et donc une preuve que l'on n'est pas le parent « suffisamment » bon pour l'enfant. En arrière-plan, le placement éventuel de l'enfant se dévoile. Aussi, tout l'art consiste à apporter les arguments qui viendront apaiser et donner l'envie.

Dans ce contexte, le choix de l'intervenant est primordial. Le SAAP de Cambrai a décidé de faire appel à une coach de vie afin de permettre aux parents qui le souhaitent de bénéficier d'ateliers appelé « mon moment magique ».

*Un « moment magique »,
hors du temps,
dans une ambiance
chaleureuse,
pour penser à soi,
se relaxer et s'exprimer,
en s'appuyant
sur les supports
mis à disposition.*

Accueilli dans un lieu subtilement habillé pour cet instant, chaque parent profite des exercices et conseils prodigués dans une ambiance chaleureuse et bienveillante. Rapidement, l'objectif de découvrir les bienfaits que procure ce temps d'arrêt dans le quotidien est atteint pour la plus grande satisfaction de tous les participants. Chacun peut s'exprimer et trouver – parmi les supports mis à disposition – celui qui lui convient. Dans le même temps, les différentes techniques indispensables pour se mettre en position de pause quand le besoin s'en fait sentir sont proposées.

Les petits bonus s'enchaînent avec une pause réconfortante durant laquelle gâteaux, bonbons et boissons sont offerts, tout comme la découverte d'un petit cadeau, en lien avec le thème du jour, qui apparaît mystérieusement lorsque l'on ouvre les yeux après le dernier exercice de relaxation.

Il est merveilleux de découvrir les yeux ébahis des participants. Tous demeurent surpris de sa capacité à trouver une réelle détente à la fin de la séance. De plus, cette action collective permet à chacun de pouvoir lier connaissance avec les autres participants et permet à celui qui le désire de créer de nouvelles relations sociales.

Par ailleurs, accéder à des espaces de détente renvoie aussi à sa capacité à prendre conscience de ses besoins et à accepter le regard des autres.

Permettre aux familles accompagnées de « se savoir capable de » est l'objectif recherché dans toutes les actions menées. Il semble atteint par ce biais.

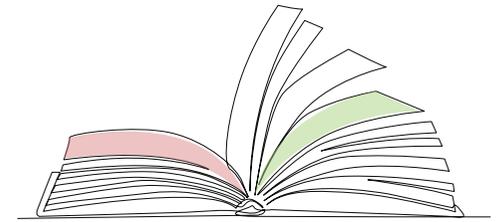




Stéphanie Beatse, maman de Tom et Horatyó, et Laurée Lameyse, éducatrice de jeunes enfants du SAAP de Roubaix-Tourcoing.

[RENDRE ACCESSIBLE]

UN IMAGIER DU PARENT SUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT



Aucun outil accessible n'existait pour expliquer aux parents en situation de handicap intellectuel les différents stades du développement de l'enfant. Les SAAP de Douai et de Roubaix-Tourcoing ont créé un « imagier du parent ».

Il existe de nombreux livres, de nombreuses plaquettes qui expliquent aux parents le développement de l'enfant. Loin de les aider et de les rassurer, ces supports sont très souvent source d'incompréhension et d'inquiétude :

« Comment je fais, moi ? Je ne sais pas lire ! »,
« C'est écrit, à son âge mon fils devrait marcher, c'est pas normal, le mien est en retard. »

Forts de leur motivation et de leur dynamisme, les professionnels des SAAP de Roubaix-Tourcoing et de Douai se sont unis afin de créer un outil accessible aux parents en situation de handicap intellectuel ou allophone.

Un travail réunissant parents et professionnels

Durant deux années, plusieurs rencontres ont été nécessaires. Les professionnels se sont réunis pour synthétiser les différents stades de développement de l'enfant et réfléchir à la mise en forme pour une compréhension plus accessible des parents. Jennifer, infographiste, a illustré cet ouvrage avec art et écoute bienveillante.

De nombreux parents se sont portés volontaires pour aider les professionnels. Leurs interventions, toujours justes et à propos, ont aidé à modifier, améliorer et enrichir cet imagier.

Ce travail a donné naissance à trois livrets répartissant les périodes de développement de la manière suivante :

1. La grossesse et le retour à la maison qui vient faire référence à la grossesse, l'accouchement, la naissance, la maternité et le retour à la maison jusqu'aux 3 mois du bébé
2. La période des 4 aux 24 mois de l'enfant
3. La période des 2 à 6 ans de l'enfant

Chaque livret s'est construit progressivement, se structurant de la manière suivante :

► **Ce que je vois de mon enfant.** La partie observation permet d'apprendre à regarder son enfant, ce qu'il fait, ce qu'il voit, ce qu'il touche...

► **Ce qu'il se passe.** L'observation laisse ensuite la place à l'explication et au soutien à la compréhension.

► **Ce que je fais.** Mieux observer et mieux comprendre ce que fait mon enfant permet de faciliter la compréhension de ce que le parent est amené à apporter comme réponse.

Accessible grâce au FALC

Pour en faciliter la compréhension, ce travail s'est appuyé sur la communication en Facile à lire et à comprendre (FALC), ainsi que des pictogrammes, lesquels ont été validés par les parents eux-mêmes.

Les parents et les professionnels se sont rencontrés, ont échangé leurs vécus, leurs expériences.

Cette aventure fut riche et synonyme de partage. Il fallait la clôturer dignement avec joie et géné-

rosité autour d'un barbecue.

A l'été 2023, cet imagier était prêt à être distribué. C'est avec fierté et émotion que les professionnels et les parents l'ont vu s'envoler en espérant qu'il pourra aider de nombreux parents et professionnels.





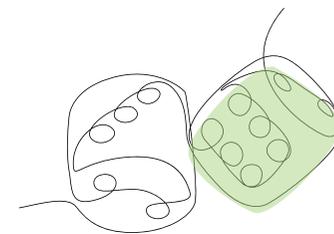
Présentation du jeu Esprit de famille lors du Printemps de l'accessibilité, en mai 2023 à Lille.

De gauche à droite et de haut en bas : Sarah Sanier, éducatrice spécialisée au SAAP de Lille, Mohamed Saidi, parent pilote, Maureen Samiez, responsable de la ludothèque de l'association Projet, Dave Leclerc et Sandrine Cousin, parents pilotes.

Mohamed Saidi et sa fille Marwa, 4 ans.



AIDER TOUTES LES FAMILLES À FAIRE ENTRER LE JEU DANS LEUR QUOTIDIEN



Création d'un jeu et ateliers en ludothèque: dans la métropole lilloise, des parents et professionnels du SAAP de Lille s'engagent pour favoriser l'accès au jeu pour tous.

A la base du projet du SAAP de Lille « Passer de bons moments avec ses enfants », un constat simple: les jeux à partager en famille ne sont pas accessibles aux parents avec déficience intellectuelle et à leurs enfants. Les règles des jeux sont souvent difficiles à comprendre et à expliquer aux enfants. De plus, les services de droit commun comme les ludothèques sont souvent en manque de moyens pour faciliter l'accès au jeu pour tous.

Face à ce constat, 9 parents accompagnés, les éducateurs du SAAP de Lille et des professionnels de ludothèques se sont mobilisés et ont rassemblé leur expertise: En 2021, en partenariat avec l'association Le Pas de Côté, ils ont créé un jeu de société collaboratif en langage simplifié, nommé « Esprit de famille ». Ce jeu invite à l'échange de pratiques entre parents avec déficience intellectuelle au sujet de la vie au quotidien à la maison avec les enfants. Le groupe se retrouvait dans deux ludothèques lilloises.



Le jeu
Esprit de famille

Un binôme parent-professionnel

En 2022, parmi les 9 parents impliqués en 2021, 5 ont eu le souhait de passer à l'étape supérieure. Avec les professionnels du SAAP, ils se sont lancés dans la mise en œuvre d'ateliers jeux ouverts à tous et notamment à des familles avec déficience intellectuelle ou avec des difficultés de compréhension. Les ateliers d'une durée de 1h30 ont eu lieu le samedi matin dans trois ludothèques situées à Lille et Mons-en-Barœul. Les ateliers sont co-animés par un binôme composé d'un professionnel (d'une ludothèque ou du SAAP) et d'un parent avec déficience intellectuelle (nommé « parent pilote »). Parents pilotes et professionnels se sont formés durant toute l'année 2022 pour être en mesure d'animer ensemble ces temps participatifs. C'est l'agence « Imagine une histoire » qui a géré leur formation. 9 séances d'environ 2h30 ont eu lieu durant toute l'année.

Un kit pour co-construire des ateliers

Ces ateliers jeux en ludothèques sont perçus comme une parenthèse dans la semaine pour les familles qui y participent. Parents et enfants passent un bon moment ensemble. Les échanges entre pairs, encouragés par l'intervention d'un parent pilote, permettent de ressortir plus serein par rapport à son rôle de parent. Les sorties en ludothèques et l'utilisation de jeux de société deviennent plus faciles à envisager dans le quotidien des familles. Les parents partent avec un jeu, le ramènent lors d'une autre séance... Plus besoin de l'intervention du SAAP entre la ludothèque et la famille.

Un kit d'animation a été créé pour faire un retour d'expérience à tout acteur ayant la volonté de co-construire des ateliers dans une démarche inclusive. Il est le fruit de la mise en commun de l'expertise d'usage des parents et des compétences des professionnels du SAAP et des ludothèques.

A l'été 2023, les 5 parents pilotes avaient le souhait de renforcer leur groupe et de l'élargir. Ils souhaitaient continuer à échanger entre pairs et à s'entraider (voir *Quand les parents prennent les devants*, page 39).

« Un déclic pour rendre la ludothèque plus accessible »

Maureen Samiez est responsable de la ludothèque de l'association Projet, à Lille, l'un des premiers partenaires du SAAP dans ses projets destinés à favoriser l'accès au jeu.

« Nous souhaitions aller chercher un public qui était bien là mais n'osait pas franchir la porte de la ludothèque: des parents avec une déficience intellectuelle ou maîtrisant mal la langue française. En 2021, nous avons participé à la création d'Esprit de famille. Ce jeu est aujourd'hui souvent utilisé comme support lors de nos groupes de parole qui réunissent, deux fois par semaine, des parents et permettent d'échanger autour de pratiques éducatives. Esprit de famille est également utilisé directement par des parents et emprunté par des partenaires. En parallèle de sa création, les règles de 3 jeux ont été transcrites en facile à lire et à comprendre (FALC). Le projet a un peu servi de déclic puisque nous avons poursuivi

l'adaptation. Aujourd'hui, une dizaine de jeux sensoriels sont accessibles à tous.

Sensibilisation au handicap

Nous avons besoin de l'expertise du SAAP pour apporter des adaptations, améliorer nos pratiques. Et nous avons apporté la nôtre, notamment dans la co-animation d'ateliers jeux programmés tout au long de l'année 2022. Ces ateliers ont permis à des familles qui déposaient leur enfant au centre de loisirs d'entrer dans le jeu. Elles nous sollicitent et sont plus autonomes dans leurs découvertes.

Pour aller plus loin, début juillet 2023, l'ensemble des animateurs de la ludothèque et du centre de loisirs ont bénéficié d'une sensibilisation au handicap assurée par le Pôle Ressources Handicap¹. »

¹ Le Pôle Ressources Handicap a pour mission de favoriser l'accueil d'enfants et d'adolescents dans les structures jeunesse, hors temps scolaire.



▲
Elodie Belayel.



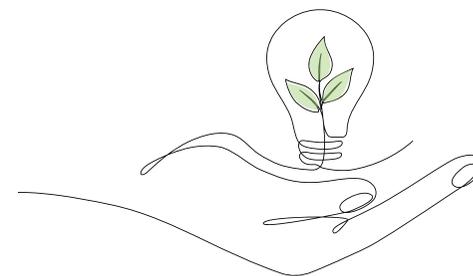
◆ Sandrine Lievens, éducatrice au SAAP,
et Stéphanie Couenne.

En haut à gauche: Stéphanie
Couenne, Aurore Delavier,
psychologue au SAMO, Sandrine
Lievens, éducatrice au SAAP,
Elodie Belayel et Sylvie Vasseur.

En bas à gauche: Elodie Belayel,
Stéphanie Couenne et Sylvie Vasseur.

[S'INTERROGER]

UN CHEMINEMENT AUTOUR DES DROITS DE L'ENFANT



Tout est parti d'un questionnement simple: «les enfants ont-ils des droits?» A Dunkerque, la réflexion, suivie d'ateliers, a permis d'ouvrir le champ des possibles dans l'esprit des parents.

L'histoire commence par une sortie à la bibliothèque, le jour des droits de l'enfant. Là, une surprise, une attention et une interrogation particulière sur ce sujet de la part des parents : les droits des enfants.

Le constat a tout d'abord été que les parents ne savaient pas forcément que les enfants avaient des droits. Mais également quels étaient ces droits. Beaucoup de questionnements ont émergé, ainsi que l'envie soudaine de se pencher sur le sujet tous ensemble.

De cela est alors née une volonté, celle de réaliser une affiche sur le sujet, afin de comprendre ce que sont les droits de l'enfant. Les parents expriment l'envie d'intégrer leurs enfants qui sont le «sujet principal» de cet atelier. Aussi, pour inclure les enfants, les parents du SAAP ont initié la fabrication de la maison des droits de l'enfant, qui a permis de concrétiser ces droits jusque-là encore abstraits.

La marionnette Rêve comme support

Après plusieurs réflexions sur cette thématique, les parents ont émis l'envie de transmettre sur ce sujet important et de pouvoir s'entraider lors d'un atelier. Le SAAP a alors fait appel à un médiateur, permettant de dédramatiser et d'avoir un certain lâcher-prise sur des thématiques parfois difficiles à aborder, notamment au travers d'une marionnette nommée Rêve.

C'est là que commença l'aventure, un droit à la fois. Tout d'abord, une interprétation par le corps de chacun des droits précédemment sélectionnés avec soin par les parents, puis par le mime, la gestuelle et pour finir, grâce à la marionnette Rêve qui a pris place dans l'interprétation des droits. Rêve – qui finalement représentait l'enfant – a permis aux parents de mettre plus facilement en démonstration les droits essentiels à partager et de matérialiser les différentes manières de respecter ces droits.

Suite à l'activité, une prise de conscience sur les besoins des enfants

Le premier droit à avoir été interprété a été le droit à l'identité, avec un travail sur les empreintes et les prénoms. Puis les autres droits ayant retenu l'attention des parents ont été : le droit de se nourrir, exprimé avec des mimes (boire-manger), le droit à un toit (afin de protéger Rêve, le rassurer et lui assurer un repaire). S'en sont suivis divers droits comme celui d'être soigné, le droit d'apprendre, le droit de vivre une enfance en riant et en jouant en toute liberté et enfin, le droit d'être protégé durant son enfance contre la violence, même petite.

Cet atelier a été rythmé par la joie, le partage et particulièrement la pair-aidance et le soutien de chacun des parents impliqués. Si tous avaient une vision spécifique des choses concernant ce sujet important en parentalité, chacun a pu faire corps

avec le groupe afin de ne faire qu'un.

Les parents ont pu émettre un constat suite à l'atelier: l'activité a favorisé une prise de conscience sur les besoins de leur enfant. Que ce soit dans la stimulation de son enfant, dans la connaissance de son développement, dans la reconnaissance de ses émotions ou dans l'importance de ses mouvements (surtout au domicile), tous ont reconnu avoir appris des choses essentielles au développement de leur enfant et exprimé mieux comprendre leur enfant.

Il est également mis en évidence une volonté de transmission aux pairs (à d'autres parents, lors

d'un colloque des SAAP, à d'autres structures...).

Cet atelier a permis aux parents de s'interroger sur d'autres sujets essentiels au développement de leur enfant, et ainsi, permettra, par la suite, de développer d'autres ateliers thématiques.

Pour clôturer ces rencontres, les parents ont décidé de marquer leur dernière action sur la plage en laissant leur empreinte dans le sable comme empreinte de leur travail (cf photo ci-dessous). Cet atelier a été filmé afin de ne jamais oublier, «qu'un enfant a des droits» (parole de parents).



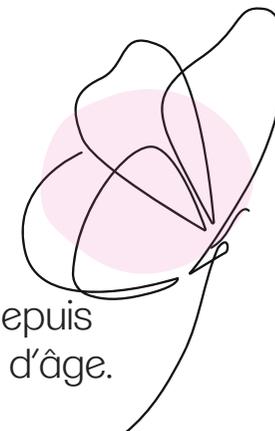


Veronique Lassalle, éducatrice spécialisée pour le SAAP+, et Mélody Lefebvre.

[ALLER PLUS LOIN]

UN SAAP+ POUR SOUTENIR LES PARENTS D'ENFANTS DE PLUS DE 6 ANS

Les SAAP accompagnent habituellement des parents jusqu'aux 6 ans du plus jeune de la fratrie. Depuis janvier 2021, à Roubaix, Tourcoing et dans les villes alentours, un SAAP+ peut intervenir sans limite d'âge.



L'intervention SAAP+ est à destination du ou des parent(s) en situation de handicap ayant un ou des enfants âgés de plus de 6 ans. L'objectif est de pouvoir répondre ponctuellement aux besoins et attentes du ou des parent(s) autour de demandes précises en lien avec certaines étapes de leur parcours. L'accompagnement SAAP+ n'a pas pour vocation à s'inscrire dans le temps.

La dynamique de travail se veut inclusive car elle implique de valoriser et de mettre au travail les compétences parentales en proposant des accompagnements de mise en lien (fonction de coordination) et de repérage des parents dans les dispositifs existants dans le champ du secteur spécialisé mais surtout du droit commun.

Une fois l'étayage proposé et soutenu, le ou les parents sont en mesure d'être autonomes, force de savoir-être et de savoir-faire.

Un accompagnement qui dure en moyenne 1 an

La durée moyenne d'accompagnement s'élève à 1 an, ce qui permet un roulement important dans les effectifs. Le dispositif est ainsi repéré comme ressource pour la ou les personnes accompagnées mais également par les partenaires. Il le reste au-delà de la fin de l'accompagnement.

« J'écoute les conseils et je vois que ça marche »

Melody, maman de Kenzo, 8 ans.

« C'est grâce à Annick que j'ai connu le SAAP+. C'est la personne qui m'accompagne au pôle PRO. Je lui ai parlé des difficultés que j'ai avec mon fils, et elle m'a proposé un suivi avec le SAAP+.

J'ai la garde de mon fils un week-end tous les 15 jours et la moitié des vacances scolaires. Le reste du temps, Kenzo vit chez son père. Mon fils Kenzo, 8 ans, est très difficile à la maison et j'ai demandé des conseils au SAAP+, je les applique et ça m'aide énormément.

Moi, j'ai beaucoup de mal avec l'autorité, j'ai fait des efforts et suivi les conseils. Ce qui est difficile, c'est que mon fils fait des crises à cause du téléphone. Dès que je lui confisque, il m'insulte et me frappe. Le SAAP+ m'aide à mettre des règles par rapport aux écrans avec une application sur le téléphone et ça va mieux. Il doit apprendre à s'occuper tout seul car il est toujours collé à moi, il a ressorti ses jouets car je lui ai confisqué le téléphone et on peut jouer ensemble.

Mon fils est suivi par une éducatrice de la SPR-Ne¹ chez son père pour une IEAD (intervention

éducative à domicile renforcée, ndlr) et le SAAP+ m'aide à être en lien avec elle parce que j'habite loin de chez son père et que je ne peux pas la voir comme je le voudrais. On l'appelle régulièrement avec le SAAP+ pour expliquer comment ça se passe à la maison. Avant, je vivais à la rue, je n'avais pas une situation stable. Je me suis retrouvée en foyer, c'était du collectif et ils ne prenaient pas les enfants. Du coup il n'était pas avec moi. Je souffrais de ne pas avoir mon fils. J'ai demandé un logement au foyer, en extérieur, pour suivre le jugement et pouvoir accueillir mon fils.

Le SAAP+ m'aide à trouver des choses à faire avec mon fils le temps du week-end, des sorties, je peux emprunter des jeux de société. On a aussi fait l'inscription au centre aéré pour les grandes vacances. On a appelé ensemble la mairie pour savoir ce qu'il fallait comme papiers et après j'ai tout géré toute seule.

Le SAAP+, c'est bien pour les mamans qui sont comme moi, en difficulté. C'est pas facile de trouver des organismes comme ça, je ne connaissais pas. Je passe au bureau quand j'ai besoin,



comme je travaille sur les chantiers d'insertion. Je vois de l'amélioration, même pour moi. A la base je suis stressée, je peux m'énerver vite, mais là ça va, j'arrive à prendre sur moi, j'écoute les conseils et je vois que ça marche, pas à tous les coups, bien sûr, le temps que l'enfant comprenne ! »

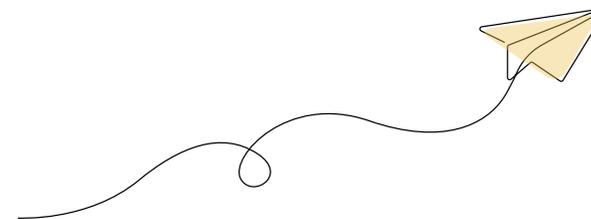
¹ La SPRNe est une association de protection de l'enfance.



Dave Leclercq, Anaëlle
et Sandrine Cousin

[S'ENGAGER]

QUAND DES PARENTS PRENNENT LES DEVANTS



Au sein du SAAP de Lille, quelques parents sont devenus, en 2022, des parents pilotes, un nouveau rôle qui mêle pair aidance et autoreprésentation.

En 2022, la notion de « parent pilote » est apparue au sein du service d'aide et d'accompagnement à la parentalité de Lille. Dans le but de faciliter l'accès au jeu pour tous, 5 personnes se sont formées à l'animation d'ateliers. Prise de parole en public, pédagogie, organisation : les parents pilotes ont acquis des compétences mises en application dans des ludothèques de la métropole lilloise. Depuis, ils interviennent de plus en plus lors de temps de présentation et de sensibilisation. Auprès de professionnels, de partenaires ou encore de pairs, ils prennent la parole en leur propre nom, présentent leur expérience en tant que parent, représentent leurs pairs, défendent le droit à la parentalité des personnes avec déficience intellectuelle.

« Ouvrir de nouveaux horizons aux personnes que l'on rencontre.

Sandrine Cousin et Dave Leclercq vivent à Haubourdin, à quelques kilomètres de Lille, avec leur fille Anaëlle, 13 ans. « On fait partie des anciens du SAAP ! » sourit Dave Leclercq. Depuis quelques années, sa compagne et lui ne bénéficient plus d'un accompagnement mais s'impliquent dans des projets menés par le SAAP, avant tout pour ai-

der. « Nous faisons découvrir le SAAP, notre expérience, résume Sandrine Cousin. Nous allons vers le public pour ouvrir de nouveaux horizons aux personnes que l'on rencontre. » Le couple s'engage pour « se sentir utile » et pense avant tout aux autres parents.

« Aujourd'hui, je veux aider d'autres parents à aller de l'avant.

« Le SAAP m'a permis d'évoluer en tant que papa, il m'a aidé à ne plus avoir peur, à prendre confiance, souligne Dave. Aujourd'hui, je veux aider d'autres parents à aller de l'avant. Nous pouvons apporter des conseils, faire découvrir d'autres choses, aider des parents à faire des choses qu'ils ne pensaient pas pouvoir faire avec leurs enfants, partager des idées... »

Du petit groupe de parents pilotes est né un « collectif sorties ». Visite du zoo, barbecue... Le groupe s'élargit aux familles pour proposer des rencontres ponctuelles festives. Les participants profitent de ce moment convivial pour échanger des conseils. Mohamed Saidi, 27 ans, est le papa de Marwa, 4 ans, et Amir, 18 mois. En quatre ans, le jeune papa estime avoir « mûri ». « J'étais paniqué lorsque j'ai appris que j'allais être papa. Aujourd'hui, je suis apaisé. » Plus confiant, il se saisit

toutefois des sorties pour faire un pas de côté et se préparer à l'avenir. « J'appréhende l'adolescence. Cela m'inquiète. Comment vais-je m'organiser, réagir... On échange entre papas et cela fait du bien de prendre du recul, de voir ce qu'il se passe dans d'autres familles. Notre but, c'est de ne pas rester enfermés chez nous et de communiquer entre parents. »

En tant que parents pilotes, Sandrine, Dave, Mohamed et les autres prennent la main. Une démarche qui illustre une évolution, au fil des ans, au sein du SAAP. « Il y a quelques années, nous nous réunissions et recevions la visite de professionnels, des professeurs d'école, par exemple, se souvient Dave. Aujourd'hui, c'est l'inverse. Nous faisons les démarches et allons vers les gens. »

« On défend les parents et le droit d'être parent. Il faut dire qu'on est capables de se débrouiller. Et cela a plus de force si c'est moi qui le dis plutôt qu'un professionnel.

Dans le cadre des actions qu'ils initient, les parents pilotes « se débrouillent », estime Sandrine : « Les professionnels sont là pour nous épauler. Ils sont là... mais ne sont plus vraiment là. » Lorsqu'une sortie est programmée, les éducateurs sont « invités, pas invitants », assure Mohamed.

Faire connaître le SAAP, partager son expérience : un engagement

En parallèle des sorties, les parents pilotes participent à des rencontres plus formelles. Présentation du jeu au sein d'Esat, rencontre de partenaires, aux côtés de professionnels du SAAP, événements grand public... Petit à petit, les opportunités en matière d'auto et de pair représentation se développent, synonymes d'engagement. « On m'a donné une petite responsabilité, estime Dave. C'est important parce que l'on défend les parents et le droit d'être parent. Il faut dire qu'on est capables de se débrouiller. Et cela a plus de force si c'est moi plutôt qu'un professionnel qui le dit. » « Je parle en mon nom et en celui de mes collègues, ajoute Mohamed. Il faut montrer que, même si on a un handicap, on peut prendre des responsabilités, on a nos propres cartes en main. » A l'été 2023, quelques nouvelles idées germaient dans l'esprit des parents pilotes, comme celle d'aller à la rencontre d'autres parents confrontés à d'autres formes de handicap : « Comment communique-t-on avec ses enfants quand on est sourd, par exemple, s'interroge Dave. Ce serait enrichissant d'en savoir plus. »

LES COORDONNÉES DES SAAP



Cambrai

86 ter rue Saint-Druon
59400 Cambrai
03 27 72 01 40
saap@groupepb.org



Denain

100 avenue Jean Jaurès
59220 Denain
03 27 38 09 38
saap@apei-denain.fr



Douai

72 rue Delcambre
59500 Douai
03 61 26 06 95
savs.saap@apeidouai.asso.fr



Dunkerque

215 route de Fort Mardyck
59640 Dunkerque
03 28 66 04 80
samo.accueil@papillonsblancs-dunkerque.fr



Hazebrouck

40 rue Verlyck
59190 Hazebrouck
03 28 50 19 19
savs@papillonsblancshazebrouck.org



Lille

24 avenue des Martyrs
59260 Hellemmes-Lille
03 20 79 98 60
parentalite@papillonsblancs-lille.org



Maubeuge

SAAP Haumont
7 rue des jacinthes
59330 Haumont
03 27 39 77 06
services.milieu.ouvert@apeimbge.fr



Roubaix-Tourcoing

22 rue Suzanne Lanoy Blin
59420 Mouvaux
03 20 69 11 22
pbs@papillonsblancs-rxtg.org



Valenciennes

5 rue du Port Fluvial
59860 Bruay-sur-Escaut
03 27 41 58 09
lesamo@apei-val-59.org

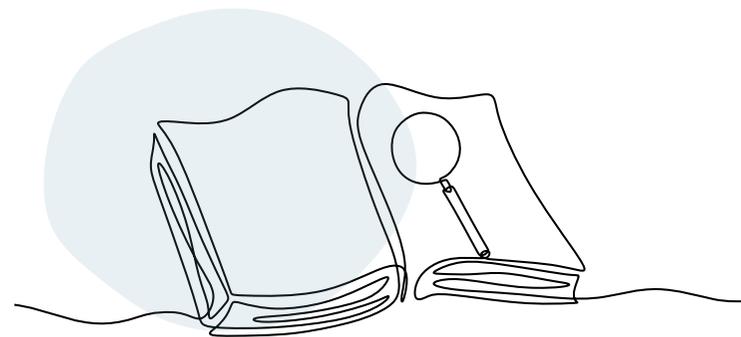


Udapei Les Papillons Blancs du Nord

194 rue Nationale
59000 Lille
03 28 36 14 10
contact@udapei59.com

QUELQUES OUTILS À PARTAGER

Zoom sur six outils à partager au plus grand nombre!



clé communique

Une clé USB qui contient des outils destinés aux enseignants, pour favoriser la communication avec les familles.

Contact:
SAAP de Douai



Le kit d'animation « ateliers jeux »

(page 32)

Contact:
SAAP de Lille



Le jeu Esprit de famille

(page 32)

Contact:
SAAP de Lille



L'imagier du parent

(page 30)

Contact:
SAAP de Douai
et de Roubaix-Tourcoing



Les livrets de maternité

(page 24)

Contact:
SAAP de
Roubaix-Tourcoing



Étude Que sont-ils devenus?

(page 8)

Une analyse rétrospective, réalisée en 2016-2017, des parcours de familles accompagnées par les SAAP.

Contact: Udapei du Nord
Les Papillons Blancs



LES SERVICES D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ REMERCIENT

Le conseil départemental du Nord
La Caf du Nord
L'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France
Leurs nombreux partenaires
Les familles et tous les interlocuteurs sollicités pour cet ouvrage
Le groupe de travail constitué pour la création de cet ouvrage

En 2003 naissaient les Services d'Aide et d'Accompagnement à la Parentalité dans le Nord, des services alors uniques en France destinés à accompagner les parents en situation de handicap intellectuel. Cet ouvrage a été créé à l'occasion du 20^e anniversaire de la création des SAAP. Il met en lumière la philosophie, les actions et expérimentations menées pour soutenir les parents, les accompagner dans leur projet, leurs choix et valoriser leurs compétences.

